

D G J
H

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES CHEFS DU SERVICE DE LA DIRECTION
GENERALE DU MOUVEMENT COOPERATIF QUI A EU LIEU LE 20/1/1988 de 9H à 12H.-

- Participants :
- MBATEYE Thomas, Président
 - BUREGEYA Samson
 - MBANJABAHIZI J. Damascène
 - MUHUTU Gabriël
 - TUGIRIMANA Joram
 - NGWIJE Everiste
 - NYIRADENDE Suzanne, Rapporteur.

Ordre du jour : La Programmation des activités pour l'année 1988.

Pour commencer la réunion, on a procédé à l'évaluation des réalisations de l'année 1987, chaque Chef de Groupe exposant la façon dont fonctionne son équipe.

Dans le groupe gestion : La collaboration y est étroite à part quelques agents qui ne respectent pas l'hierarchie dans l'acheminement des dossiers. Pour ce faire le Directeur Général a invité tous les chefs des groupes à être vigilant pour maîtriser les agents sous leurs ordres.

Quant au groupe Etudes chargé entre autres des dossiers des crédits aux coopératives; on souhaite qu'il leur soit permis dans la mesure du possible, d'effectuer des visites dans des coopératives qui ont bénéficié des crédits mais dont le remboursement s'avère irrégulier, voire même douteux en vue de discuter avec elles la façon dont on pourrait récupérer ces fonds.

Sur ce point, le Directeur Général trouve qu'il faudrait plutôt envisager des rencontres avec les encadreurs de la jeunesse et des coopératives qui sont supposés connaître à fonds les problèmes de remboursement que rencontrent les coopératives pour examiner avec eux comment y apporter une solution.

Pour le groupe Encadrement : En général tout le monde s'acquitte bien de son devoir à part que certaines gens s'absentent sans l'autorisation préalable du chef de groupe. A ce sujet, le Directeur Général a dit que quiconque voudra s'absenter pour plus de 20 minutes devra lui demander la permission après en avoir avisé son chef direct.

Concernant le groupe Formation : L'équipe travaille bien. Cependant chaque membre du groupe devrait posséder des connaissances en comptabilité pour pouvoir travailler activement dans la formation et même dans l'instruction des dossiers.

Etant donné que ce même handicap est ressenti également chez le groupe Gestion qui a dans ses attributions le contrôle des coopératives, le Directeur Général incite tout le monde à lire et à se documenter sérieusement pour parvenir à une vraie formation sur le tas. C'est ainsi qu'il a projeté la première séance de formation interne en date du 26 février 1988.

Pour le Groupe des Chroniqueurs : Il a été constaté que ces derniers temps, des efforts remarquables ont été faits dans la préparation des émissions. Néanmoins, comme chaque Direction Générale jouit d'une autonomie interne il est inconcevable qu'une émission sur les coopératives soit envoyée directement chez le Ministre à l'insu du Directeur Général du Mouvement Coopératif qui pourrait pourtant y faire des amendements éventuels. Le Directeur Général exige aussi que toutes les descentes sur le terrain soient programmées.

Ce même groupe a l'handicap d'utiliser un seul appareil à quatre.

LES ACTIVITES PROGRAMMEES POUR L'ANNEE 1988.-

A. Le Groupe Formation :

- Traduction de certaines brochures (comment créer une coopérative, principes de gestion, etc...) en vue de leur diffusion.
- Session de formation des coopérateurs et organes de gestion de la COPIMAR ainsi que ceux de MPANGA. Il faudra cependant définir les critères de sélection pour les membres à former.
- Agrément des coopératives sur base des résultats du concours.
- Adapter les statuts-types à la nouvelle loi.

B. Le Groupe Encadrement :

- Instaurer la tenue d'un registre des coopératives au niveau de chaque Préfecture.
- Diffusion de la nouvelle loi.
- Evaluer concours coopératif 1987 et préparer celui de 88 pour juillet-août.
- Concours au niveau national en mars prochain.
- Instaurer un registre de tous les intervenants au Mouvement Coopératif.
- Faire des statistiques sur base de l'inventaire sans oublier les Banques Populaires.
- Préparer les arrêtés en application de la nouvelle loi sur les sociétés coopératives.

C. Le Groupe Etudes :

- Tournée de sensibilisation avec les Banques Populaires sur les possibilités d'accéder au crédit ainsi que la solvabilité des coopératives.
- Favoriser l'intercoopération des coopératives en ce qui concerne les produits vivriers. La mise en place de ce réseau serait étudié au cours d'une réunion avec les encadreurs de la Jeunesse et des coopératives à projeter très prochainement.

D. Le Groupe Gestion :

- Visites dans des coopératives dont la gestion n'est pas transparente.
- Visites dans des coopératives ayant les silos qui ne fonctionnent plus.

E. Le Groupe des Chroniqueurs :

- Au cours de leurs descentes sur le terrain, ils devront demander aux coopérateurs leurs souhaits; les domaines dans lesquels ils aimeraient avoir une formation ou des éclaircissements en vue d'une meilleure gestion de leurs entreprises.

Dans l'ordre général, désormais tous les services vont commencer à travailler dans le cadre des stratégies du Quatrième Plan Quinquennal.

- Le Directeur Général effectuera une tournée dans les préfectures et sous-préfectures pour rencontrer les encadreurs pour leur expliquer la nouvelle loi.
- Le Directeur des Coopératives terminera l'étude sur les unités de stockage .

Le Rapporteur :

~~NYIRADENNE Suzanne.~~

Le Président de la Réunion :

MBATEYE Thomas,
Directeur Général.

